

SEANCE DU 10 JUIN 2009

L'an deux mil neuf, le dix juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 30/05/2009, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Etaient présents : Mrs BRUNET, MONTIER, MASSÉ, Mme GUERIN Isabelle, Mrs DOREAU, DURAND, GREMAT, VANDENDORPE, Mme GUERIN Magali, Mr AVOLIO, Mmes CHAVIGNY, CHEVALIER, Mr MAURICE formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme BOURGUIGNON.

Monsieur MASSÉ David est élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe les membres présents que Monsieur le Sous-Préfet de Chinon a accepté, en date du 26 mai 2009, les démissions présentées par Mme Laurence CHAVIGNY, deuxième adjointe, Mr Guy MONTIER, troisième adjoint et Mr Philippe DOREAU, quatrième adjoint.

Les intéressés ont conservés leurs mandats de conseillers municipaux.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'élection de quatre adjoints.

1 - ELECTION DES ADJOINTS

Election du premier adjoint

Sous la présidence de Mr BRUNET Thierry, Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2122-1, L. 2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants	13
Nombres de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

A obtenu :

Mr MONTIER Guy	Douze voix	12
----------------	------------	----

Mr MONTIER Guy a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

Election du deuxième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième adjoint.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants	13
Nombre de suffrages déclarés nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

A obtenu :

Mr DOREAU Philippe	Douze voix	12
--------------------	------------	----

Mr DOREAU Philippe a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

Election du troisième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Nombre de votants		13
Nombre de suffrages déclarés nuls		2
Nombre de suffrages exprimés		11
Majorité absolue		6
Ont obtenu :		
Mme CHAVIGNY Laurence	Neuf voix	9
Mr AVOLIO Louis	Une voix	1
Mr MASSÉ David	Une voix	1

Mme CHAVIGNY Laurence a été proclamée troisième adjointe et immédiatement installée.

Election du quatrième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants		13
Nombre de suffrages déclarés nuls		1
Nombre de suffrages exprimés		12
Majorité absolue		7

A obtenu :

Mr MASSÉ David	Douze voix	12
----------------	------------	----

Mr MASSÉ David a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé.

2 - DELIBERATION POUR LE VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 2123-20 et suivants,
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjointes,

étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE et ce avec effet au 10 juin 2009, date d'entrée en fonction des élus, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjointes, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indemnité du Maire déterminée conformément au barème fixé par l'article L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales :

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Adjoint : 7%

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 du budget communal.

3 - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

Suite à la démission de Mr Eddy Champigny de ses fonctions de conseiller municipal, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à la constitution de la Commission d'appel d'offres et d'adjudication appelée à siéger pour l'ouverture des plis dans le cas de marchés publics.

Cette commission est composée (pour les communes de – 3500 habitants) :

Membres ayant voix délibérative :

- * du maire, Président
- * de trois membres titulaires du Conseil Municipal
- * de trois membres suppléants du Conseil Municipal

Membres ayant voix consultative :

- * le Receveur Municipal
- * un représentant du Directeur Départemental de la Concurrence et de la Consommation

Les membres du conseil municipal sont élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Liste des candidats :

Membres Titulaires :

Guy MONTIER
William GRENAT
Roxane CHEVALIER

Membres Suppléants :

Claudy MAURICE
David MASSÉ
Isabelle GUÉRIN

Après le vote à scrutin secret et selon les règles ci-dessus, sont élus :

Membres titulaires	M. Guy MONTIER M. William GRENAT Mme Roxane CHEVALIER
Membres suppléants	M. Claudy MAURICE M. David MASSÉ Mme Isabelle GUÉRIN

4 - DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES – JUIN 2009

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la nouvelle composition des membres des Commissions Communales par un vote à scrutin secret.

Le Conseil Municipal fixe les commissions diverses qui ont été arrêtées comme suit.

Le Maire est Président de droit des commissions.

Sont candidats et après le vote, sont élus :

COMMISSION DES FINANCES

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. MONTIER Guy. DOREAU Philippe. MASSÉ David.
DURAND Jean-Paul. MAURICE Claudy.
Mmes CHAVIGNY Laurence. CHEVALIER Roxane.

COMMISSION COMMUNICATION-INFORMATION

M. BRUNET Thierry, Maire.
Mmes CHAVIGNY Laurence. BOURGUIGNON Stéphanie.
GUERIN Magali. CHEVALIER Roxane.
MM. DOREAU Philippe. VANDENDORPE Benoît. DURAND Jean-Paul.

COMMISSION VOIRIE-RESEAUX EAUX /ELECTRICITE

M. BRUNET Thierry, Maire
M. MASSÉ David, Responsable Voirie
M. DOREAU Philippe. Responsable Electricité
M. MONTIER Guy, Responsable Eau
MM. AVOLIO Louis. MAURICE Claudy.

COMMISSION ASSAINISSEMENT

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. MASSÉ David. MONTIER Guy. AVOLIO Louis. GRENAT William.

COMMISSION BATIMENTS – ENERGIES RENOUVELABLES

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. DOREAU Philippe. MONTIER Guy. GRENAT William.
AVOLIO Louis. MAURICE Claudy.
Mmes GUERIN Isabelle. CHEVALIER Roxane.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

M. BRUNET Thierry, Maire
Mmes CHAVIGNY Laurence. GUERIN Magali.
MM. VANDENDORPE Benoît. DOREAU Philippe.

COMMISSION URBANISME

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. MONTIER Guy. MASSÉ David. MAURICE Claudy. AVOLIO Louis.
VANDENDORPE Benoît.

COMMISSION CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. AVOLIO Louis. GRENAT William. DURAND Jean-Paul. MASSÉ David.
Mmes GUERIN Isabelle. BOURGUIGNON Stéphanie.

COMMISSION FETES – ANIMATIONS – SPORTS

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. DOREAU Philippe. GRENAT William. VANDENDORPE Benoît.
Mme GUERIN Isabelle.

GESTION PERSONNEL COMMUNAL

M. BRUNET Thierry, Maire
M. DOREAU Philippe.
Mme CHAVIGNY Laurence.

GESTION CIMETIERE

M. BRUNET Thierry, Maire
MM. DURAND Jean-Paul. GRENAT William.

CANTINE SCOLAIRE : Membres de droit

M. VANDENDORPE Benoît.
Mme GUERIN Magali.

CORRESPONDANT « DEFENSE »

M. AVOLIO Louis.

5 - ELECTION DES DELEGUES de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine

Suite à la démission de Mr Eddy Champigny de ses fonctions de conseiller municipal et selon l'article L 5211-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection, au scrutin secret, des délégués pour siéger au sein du Conseil communautaire.

Après un appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

Sont élus à la majorité absolue et au premier tour :

Délégués Titulaires :

Monsieur Thierry BRUNET

14 rue du Prieuré 37800 MARCILLY-SUR-VIENNE

Monsieur Philippe DOREAU

10 Les Noraies 37800 MARCILLY-SUR-VIENNE

Délégués Suppléants :

Monsieur Guy MONTIER

36 rue Principale 37800 MARCILLY-SUR-VIENNE

Madame Laurence CHAVIGNY

Les Brillons 37800 MARCILLY-SUR-VIENNE

6 - ELECTIONS DES DELEGUES auprès des Syndicats Intercommunaux

Suite à la démission de Mr Eddy Champigny de ses fonctions de conseiller municipal et selon l'article L 5211-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection, à scrutin secret, des délégués pour siéger au sein du Comité syndical :

Sont candidats et après le vote, sont élus :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE de MAILLÉ-DRACHÉ-MARCILLY-NOUATRE

Délégués Titulaires : MM. Guy MONTIER. David MASSÉ. Claudy MAURICE.

Délégués Suppléants : MM. Louis AVOLIO. Philippe DOREAU.

SMICTOM DU CHINONNAIS

Délégué Titulaire : M. David MASSÉ

Délégué Suppléant : M. Claudy MAURICE.

SYNDICAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'EPURATION ET LE SUIVI DES EAUX (SATESE 37)

Délégué Titulaire : M. MASSÉ David

Délégué Suppléant : M. MONTIER Guy

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS DU DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (SICALA 37)

Délégué Titulaire : M. Guy MONTIER

Délégué Suppléant : Mme CHAVIGNY Laurence

Fait et délibéré les an, mois et jour susmentionnés.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les membres présents,